

# La France a aussi une dette extérieure de 461,5 milliards d'euros qui s'aggrave

JEAN-PIERRE ROBIN [jprobin@lefigaro.fr](mailto:jprobin@lefigaro.fr)

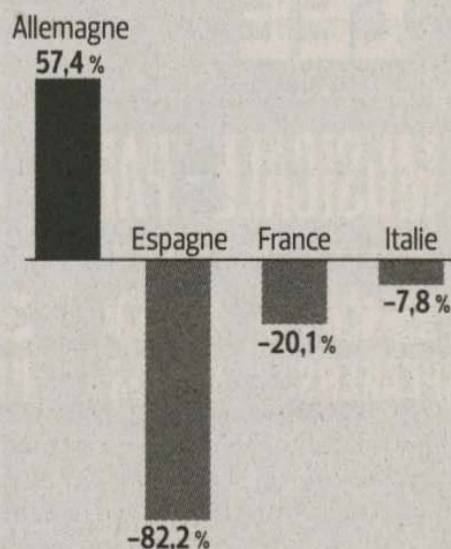
Attention, une dette peut en cacher une autre. Il y a d'abord la dette publique, celle de l'État, des administrations de Sécurité sociale et des collectivités territoriales. Au total, elle atteignait 2 218,4 milliards d'euros au quatrième trimestre 2007. L'équivalent de 97 % du PIB annuel du pays selon l'Insee qui en est le comptable officiel.

Et puis il y a la dette de la France elle-même vis-à-vis de l'étranger, ce que la Banque de France, qui établit nos comptes externes, appelle « la position extérieure » du pays ; laquelle était négative de 461,5 milliards d'euros fin 2017.

Curieusement, on parle matin midi et soir de la dette publique, alors que la seconde n'est jamais mentionnée. Il faut donc rendre grâce à la Banque de France d'avoir publié mardi son bilan annuel de la « balance des paiements 2017 ». On y apprend que l'an dernier le pays a de nouveau enregistré un déficit de ses transactions courantes de 13,1 milliards d'euros (0,6 % du PIB). Ces transactions avec le reste du monde incorporent bien sûr les échanges de biens et services (dont le tourisme), mais également des revenus financiers et salariaux (des travailleurs transfrontaliers entre autres). Ainsi la France aura-t-elle accumulé des déficits extérieurs sans discontinuer depuis 2006.

La conséquence mécanique de ces déséquilibres récurrents est que la position extérieure de la France - d'un côté ses avoirs et de l'autre

## POSITIONS EXTÉRIEURES\*, en % du pib



\* Dette du pays vis-à-vis de l'étranger  
Sources : Eurostat, Banque de France, DGS

ses engagements vis-à-vis de l'étranger - n'a cessé de se dégrader. Nous étions dans le rouge à hauteur de 172,6 milliards d'euros en 2007 et de 461,5 milliards d'euros en 2017, un quasi-triplement en dix ans.

Cet endettement extérieur net est lui-même la synthèse de quatre grands blocs. Tout d'abord la Banque de France, qui porte les avoirs de change (or et devises) de l'État, dégage un solde positif de 115 milliards d'euros. Second encours positif, le patrimoine des entreprises françaises à l'étranger (leurs investissements cumulés) excède de 749 milliards d'euros le patrimoine des entreprises étrangères établies en France. En revanche, deux encours sont négatifs. D'une part, les avoirs nets des banques et des particuliers dégagent un solde de

203 milliards d'euros. Et surtout les administrations françaises affichent un endettement de 1 122 milliards, ce chiffre correspondant en fait à la dette publique française détenue par des investisseurs étrangers. La dette publique exprime « l'addiction à la dépense publique des Français » selon le cliché habituel. Il faut y voir l'inconséquence crasse de nos compatriotes qui n'acceptent pas de payer eux-mêmes, *hic et nunc*, leurs propres dépenses collectives.

## Seuil d'alerte à 35 % du PIB

La dette extérieure, qui aujourd'hui représente 20,1 % du PIB annuel, trahit quant à elle le manque de compétitivité de la Maison France : l'Hexagone est incapable de vendre au reste du monde à hauteur de ce qu'elle lui achète.

À terme, il en résulte une menace pour la souveraineté nationale. Pour sa part, la Commission européenne chiffre à 35 % du PIB le seuil d'alerte à partir duquel la dette extérieure devient dangereuse pour un pays. À cet égard, le tableau de chiffres présenté mardi par la Banque de France (*ci-joint*) montre que l'Italie se trouve dans une position bien plus solide que la nôtre, dans la mesure où sa dette extérieure n'est que de 7,8 % de son PIB. Notons que l'économie italienne enregistre depuis plusieurs années des excédents commerciaux ; et par ailleurs sa dette publique, aussi élevée soit-elle (132 % du PIB en 2017 selon Bruxelles), est détenue quasi exclusivement par des épargnants de la Péninsule. ■